

N° 0526/FCD/Activités/Formation

Affaire suivie par Catherine Macquet

☎ : 01.79.86.34.88 ou 861.947.3488 - ✉ : c.macquet.formation@lafederationdefense.fr

NOTE D'ORGANISATION D'UN STAGE DE FORMATION

La Fédération des clubs de la défense (FCD) organise un stage de formation : **Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Prévention et Secours Civiques du 17 au 24 octobre 2020 à Melun (77).**

I- CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 1.1.- Être licencié(e) pour la saison en cours 2020/2021 à la FCD.
- 1.2.- Avoir 18 ans minimum au 1^{er} jour du stage.
- 1.3.- Être titulaire du certificat de compétences PSC1 datant de moins de trois ans à la date d'entrée en formation, ou diplôme équivalent (PSE 1 ou 2 à jour de sa formation continue ou SST).
- 1.4.- **Aucun droit de participation** ne sera prélevé par la FCD.

II- ORGANISME DE FORMATION ET DATE DU STAGE

- 2.1.- Club Sportifs et de Loisirs de la Gendarmerie MELUN - EOGN - Avenue du 13^{ème} Dragons - 77000 MELUN
- 2.2.- Du samedi 17 (08h00) au samedi 24 octobre 2020 (12h00).

III- ACCUEIL / HÉBERGEMENT / ALIMENTATION

- 3.1.- Accueil : Club Sportifs et de Loisirs de la Gendarmerie Résidence à partir du vendredi 16 octobre 2020 à 16h00.
- 3.2.- Hébergement : EOGN de Melun.
Possibilité d'être hébergé la veille, vendredi 16 octobre 2020, pour ceux qui en auront fait la demande lors de leur inscription sur SYGEMA.
- 3.3.- Restauration : En 1/2 pension complète au mess de l'EOGN de Melun
Repas du soir à l'extérieur (base forfaitaire).
- 3.4.- Les stagiaires doivent être autonomes concernant leurs déplacements. **Le co-voiturage est à privilégier.**


LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex
Téléphone : 01 79 86 34 89 - PNIA : 861 947 34 89 - Télécopie : 01 79 86 34 84
www.lafederationdefense.fr

IV- ENCADREMENT DU STAGE

4.1.- Responsable du stage

- Jean-Luc AGRISSAIS- CTN « Secourisme »

 : 06.62.62.41.48 - Courriel : j-l.agrissais@lafederationdefense.fr

4.2.- Intervenants

- Frédéric BAVAY - Formateur de formateurs FCD (Équipe pédagogique nationale)
- Thierry LHOSTE - Formateur de formateurs FCD (Équipe pédagogique nationale)
- Jean-Pierre SECARDIN - Formateur de formateurs FCD (Équipe pédagogique nationale)
- Jérôme LUCCHIARI - Formateur de formateurs.

V- DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES

5.1.- Nombre de places proposées : 10

L'inscription se fait exclusivement sur SYGEMA et cela **avant le 18 septembre 2020 minuit, terme de rigueur.**

5.2.- Participation financière de la FCD

La FCD accorde un remboursement transport aller/retour dans la limite du tarif SNCF 2^{ème} classe. Ce remboursement est versé aux CSA à leur demande et sur présentation des billets de transport originaux qui seront joints à l'annexe 2.

Attention : Il ne sera procédé à aucun remboursement des frais de déplacement pour les dossiers incomplets et/ou hors délais Ils devront être adressés à la FCD impérativement dans le mois qui suit la fin du stage, soit le 24 novembre 2020.

5.3.- Participation du CTN et des intervenants

Le CTN et les intervenants bénéficient de la prise en charge de leurs frais (hébergement, alimentation et déplacement) par la FCD.

VI- ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

Tout participant inscrit à une formation s'engage à faire profiter de manière bénévole les clubs de la fédération pendant 3 ans minimum à compter de la date de fin de stage. A chaque club de s'en assurer.

VII- DIVERS

7.1.- Matériel à prévoir

Vous devrez être en possession du matériel suivant :

- ordinateur portable dans la mesure du possible (Plus que nécessaire)
- crayon - bloc-notes - clé USB

7.2.- En cas de désistement pour raison majeure, le stagiaire doit prévenir par écrit dans un délai minimum de 8 jours avant le début du stage Mr Jean-Luc AGRISSAIS (06.62.62.41.48) et le bureau formation (01.79.86.34.88 - c.macquet.formation@lafederationdefense.fr).

VIII- GESTES BARRIÈRES ET RÈGLES DE SÉCURITÉ SANITAIRE À RESPECTER

- 8.1. Conformément à l'annexe 3 ci-jointe, les formateurs respecteront strictement les recommandations techniques et pédagogiques transitoires des formations PSC1 et PSE à la suite de la crise liée au COVID-19 et édictées par la DSCGC du ministère de l'intérieur.
- 8.2. Pour lutter contre la propagation du coronavirus, **les autorités sanitaires préconisent l'application stricte des gestes barrières**, ainsi que des recommandations associées à chacun d'entre eux.


Les gestes barrières sont des gestes simples de la vie quotidienne. **Ils permettent de préserver votre santé et celle de votre entourage**. Ces précautions participent également, de façon plus globale, à freiner la propagation du COVID-19.

Les gestes barrières sont les suivants :

- se laver les mains fréquemment,
- saluer sans se serrer la main et sans embrassade,
- éternuer et tousser dans son coude,
- utiliser un mouchoir à usage unique,
- éviter de se toucher les yeux, la bouche et le nez.

Afin de limiter la circulation du virus, il est également recommandé d'appliquer **une distanciation physique en maintenant un minimum d'un mètre d'écart avec les autres personnes**. Dans cette période, il est conseillé de bien nettoyer et désinfecter les surfaces, plus particulièrement les surfaces fréquemment touchées par les mains.

De même, pour protéger les autres, si vous présentez des symptômes, il convient de porter un masque.


Pascal BAVEAU
Directeur général
de la Fédération des clubs de la défense

Destinataires (via SYGEMA) :

- Présidents de clubs/FCD
- Présidents de ligues/FCD

Copies à (par courriel) :

- Comité directeur/FCD
- Président et membres de la commission formation/FCD
- Président de la ligue IDF/FCD
- Bureau Finances/FCD
- Bureau Comptabilité/FCD



ANNEXE 1
FICHE DE CANDIDATURE
« Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Prévention et Secours Civiques »

A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT
AVANT LE 17 SEPTEMBRE 2020 AU PLUS TARD

NOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

PROFESSION :

TÉLÉPHONE (portable de préférence) :

ADRESSE E-MAIL :

La fiche de candidature dûment remplie avec **1 photod'identité**, ainsi que les pièces administratives demandées :

- la copie de votre **certificat de compétence « PSC 1 » de moins de 3 ans** ou formation continue.
- la copie de votre PSE 1 ou 2 avec votre formation continue PSE de 2019 si besoin ou le certificat SST de moins de 2 ans.
- la photocopie recto verso de votre **Carte Nationale d'Identité ou équivalent**.

Destinataire (par courriel) :

- Jean-Luc AGRISSAIS - j-l.agrissais@lafederationdefense.fr

ANNEXE 2
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Document obligatoire à toute demande de remboursement

STAGE FCD CONCERNÉ : _____

Du : ____/____/____/ Au : ____/____/____/

Lieu : _____

Nom du club (**intégralement**) : _____

N° d'affiliation à la FCD : ____/____/____

Nom du responsable : _____

N° de téléphone : /__/_/__/__/_/__/__/_/__/__/_/

N° de télécopie : /__/_/__/__/_/__/__/_/__/__/_/

DÉPLACEMENT PAR (cocher la case utile) :

- Voiture Minibus SNCF Autre (préciser) _____

Date et heure de départ de l'unité ou établissement	:	
Date et heure d'arrivée sur le lieu du stage	:	
Date et heure de départ du lieu du stage	:	
Date et heure d'arrivée de l'unité ou établissement	:	
Kilométrage effectué (aller et retour)	:	

	NOM	PRÉNOM	N° licence FCD	Militaire (*)	Civil (*)
PARTICIPANTS					
NOMBRE TOTAL :					

(*) Cochez la case correspondante

FRAIS DE TRANSPORT

Date du transport	Factures (*)	Montant	Nombre de km parcourus

TOTAL FRAIS DE TRANSPORT :

(*) Seuls les originaux des factures seront pris en considération.

TOTAL À REMBOURSER:

Fait à _____, le _____

Nom et signature du président du club :

NOTA : JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CE BULLETIN LES ORIGINAUX DES JUSTIFICATIFS DE DÉPENSES.

**DOCUMENT À RETOURNER DÈS LA FIN DU STAGE
ET AU PLUS TARD 1 (UN) MOIS APRÈS LA FIN DU STAGE.**

Destinataire :

FCD - Bureau Comptabilité
16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40300
94114 ARCUEIL Cedex

RECOMMANDATIONS
TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES
TRANSITOIRES
DES FORMATIONS PSC 1 et PSE
SUITE COVID 19



Ces recommandations issues de la note DGSCGC du 05 juin 2020 s'appliquent uniquement pendant la période épidémique ou pandémique du COVID 19. Elles visent à limiter la proximité avec la victime et de diminuer le risque de contamination

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES PSC 1

Thèmes PSC 1	Recommandations Techniques	Recommandations pédagogiques
ALERTE	<p>Qui alerter devant une victime qui présente des manifestations qui peuvent faire évoquer une maladie infectieuse respiratoire comme le covid-19:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Si la victime présente des signes comme de la toux et de la fièvre ou tout autre symptôme grippal, demander à la victime ou à son entourage d'appeler son médecin traitant. Ce dernier pourra éventuellement réaliser une téléconsultation. ▫ Si la victime présente de la toux et de la fièvre, et a du mal à respirer au repos ou à l'effort ou présente les signes d'une urgence vitale, appeler les secours publics (18, 15, 112 et 114). 	<p>Le formateur s'attachera à distinguer les indications de l'appel des services de secours (18, 15, 112 ou 114), des médecins traitants ou de garde, particulièrement en cas de signes de suspicion de maladie infectieuses comme le covid-19.</p>
ALERTE DES POPULATIONS	<p>Le risque infectieux, particulièrement lors d'une épidémie ou d'une pandémie, est un risque particulier au même titre que le risque chimique ou radioactif. L'alerte à la population est donnée par l'intermédiaire des médias ou des réseaux sociaux. Des consignes spécifiques, comme le confinement, les mesures barrières ou de distanciation, sont délivrées par le ministère de l'intérieur ou du ministère chargé de la santé. La population doit respecter ces consignes.</p>	
PROTECTION	<p>Devant une victime qui présente des manifestations pouvant évoquer une maladie infectieuse comme le covid-19.</p> <p>Le sauveteur doit appliquer des mesures pour se protéger et protéger l'entourage : dans la mesure du possible ,garder ses distances avec les personnes malades si possible, ne pas les toucher surtout si la victime ne porte pas de masque ;</p> <p>S'il faut s'approcher de la victime, se protéger dans la mesure du possible avec un masque;</p> <p>Demander à la victime de s'isoler si possible dans une pièce séparée, et de porter un masque chirurgical. Si cette dernière gêne la ventilation de la victime, il doit être retiré ; Demander aux proches et aux témoins de respecter les mesures barrières et de distanciation;</p> <p>Ne pas se toucher les yeux, le nez, la bouche et le visage;</p> <p>A la fin de l'intervention, se laver les mains avec de l'eau et du savon et les sécher avec une serviette ou un essuie-main, à défaut utiliser une solution hydro- alcoolique;</p> <p>Après avoir été en contact avec une personne qui présente ou qui est suspecte d'une maladie infectieuse (covid-19), contacter la plateforme d'appel d'urgence du ministère chargé de la santé mise en place en période épidémique, son médecin traitant ou à défaut les secours (15,18,112ou 114)pour se renseigner sur la conduite à tenir pour soi-même. Suivre leurs consignes.</p>	

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

Thèmes PSC 1	Recommandations Techniques	Recommandations Pédagogiques
<p>OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES</p>		<p>Les techniques de désobstruction des voies aériennes ne peuvent pas être montrées ou réalisées sur une personne.</p> <p>Si un mannequin d'entraînement à la désobstruction des voies aériennes est disponible, le formateur peut démontrer ces gestes sur le mannequin puis demander aux apprenants de s'entraîner chacun à tour de rôle. Lors de cet entraînement, les règles de distanciation seront respectées et le mannequin nettoyé entre chaque passage.</p> <p>En l'absence de mannequin, le formateur pourra expliquer et détailler le geste, il s'aidera avantageusement d'un support visuel (vidéo).</p> <p>Les techniques des tapes dans le dos ne pouvant être réalisées, les apprenants se limiteront à expliquer la façon de procéder à défaut de pouvoir en faire la démonstration sur un mannequin. Enfin, pour les compressions abdominales, les apprenants pourront montrer la position correcte des mains sur eux-mêmes.</p>
<p>HEMORRAGIES EXTERNES</p>		<p>Il est recommandé que chaque participant soit doté d'un lot d'exercice individuel. Ce lot doit être composé du matériel nécessaire pour réaliser un pansement compressif et un garrot improvisé.</p> <p>Chaque participant pourra alors :</p> <p>s'exercer à la réalisation d'une compression manuelle et à la pose d'un pansement compressif sur lui-même.</p> <p>montrer la réalisation d'un garrot sur sa propre cuisse ou sa jambe sans le serrer. Des mannequins peuvent aussi être utilisés pour s'entraîner à la réalisation des gestes d'arrêt des hémorragies. Dans ce cas, les règles de distanciation seront respectées et le mannequin nettoyé entre chaque passage.</p>

Thèmes PSC 1	Recommandations Techniques	Recommandations Pédagogiques
<p>ARRET CARDIAQUE</p>	<p>La survenue d'un arrêt cardiaque dans un contexte infectieux ou épidémique (covid- 19) amène à prendre des mesures de protection pour le sauveteur et à adapter la prise en charge des victimes.</p> <p>Cette adaptation est liée à la réalisation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • gestes d'examen qui nécessitent un rapprochement étroit avec les voies aériennes de la victime et qui exposent au risque de contamination ; • gestes de secours de réanimation provoquant notamment une aérosolisation du virus. <p>L'objectif de cette adaptation consiste à réduire les risques d'exposition au virus. Les adaptations sont les suivantes :</p> <p>Insister sur le principe: « ALERTER, MASSER, DEFIBRILLER »</p> <p>Durant la période d'épidémie de covid-19, devant une victime qui ne répond pas et ne réagit pas:</p> <p>si possible se protéger avec un masque ;</p> <p>Après avoir allongé la victime sur le dos, ne pas procéder à la bascule de la tête de la victime en arrière pour libérer les voies aériennes. Ne pas tenter de lui ouvrir la bouche;</p> <p>Ne pas se pencher au-dessus de la face de la victime, ne pas mettre son oreille et sa joue au-dessus de la bouche et du nez de la victime;</p>	<p>Si chaque participant et le formateur sont dotés chacun d'un mannequin d'entraînement à la RCP propre et désinfecté, l'apprentissage est inchangé. Le formateur veillera à ce que chaque apprenant utilise le mannequin qui lui est attribué.</p> <p>Si un mannequin d'entraînement à la RCP est disponible pour 2 ou 3 apprenants, l'exécution de la ventilation artificielle sur le mannequin n'est pas possible. Le formateur doit expliquer la technique, utiliser un support visuel (affiche, diapositive ou vidéo) ou éventuellement la montrer sur un mannequin qui lui est propre. Seules les compressions thoraciques et la défibrillation pourront être réalisées sur le mannequin. Dans tous les cas, le mannequin sera nettoyé entre chaque passage d'apprenant.</p> <p>Deux conduites à tenir devront être présentées:</p> <p>la conduite à tenir habituelle en période non-épidémique ;</p> <p>la conduite à tenir avec les restrictions qui concernent la liberté des voies aériennes, la recherche de la ventilation de la victime et l'absence de ventilation artificielle en période épidémique.</p> <p>En ce qui concerne la ventilation artificielle, particulièrement si elle n'est pas mise en pratique, le formateur rappellera son importance en dehors de la situation de la pandémie de covid-19 ou chez l'enfant.</p> <p>Exceptionnellement, comme les apprenants ne peuvent pas s'exercer à la réalisation de la ventilation artificielle, ils pourront malgré tout recevoir leur attestation.</p>

Thèmes PSC 1	Recommandations Techniques	Recommandations Pédagogiques
<p>ARRET CARDIAQUE (suite)</p>	<p>Apprécier la respiration de la victime en regardant si son ventre et sa poitrine se soulèvent. La reconnaissance de l'arrêt cardiaque se limite à l'absence de réponse et de respiration normale, sans s'approcher de la bouche de la victime;</p> <p>En l'absence de respiration normale ou en cas de doute, faire alerter les secours et demander un DAE;</p> <p>Débuter immédiatement les compressions thoraciques;</p> <p>Mettre en œuvre un DAE le plus vite possible (se tenir au pied de la victime lors de l'administration du choc) et suivre les instructions données par le service de secours alerté;</p> <p>Si possible, placer un tissu, une serviette ou un masque sur la bouche et le nez de la victime avant de procéder aux compressions thoraciques et à la défibrillation. Cela réduit le risque de propagation du virus par voie aérienne pendant les compressions thoraciques ;</p> <p>ne pas faire de bouche à bouche. Toutefois, deux situations sont laissées à l'appréciation du sauveteur:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le sauveteur vit sous le même toit que la victime (risque de contamination déjà partagée ou limitée); • la victime est un enfant ou un nourrisson. <p>poursuivre la réanimation entreprise jusqu'au relais par les services de secours.</p> <p>NB: En dehors de la situation de la pandémie de covid-19, mais aussi chez l'enfant et le nourrisson la ventilation artificielle est essentielle (même s'il n'est pas possible de la mettre en pratique dans la formation).</p>	

Thèmes PSC 1	Recommandations Techniques	Recommandations Pédagogiques
<p>MALAISE</p>	<p>Certains malaises peuvent survenir chez des victimes qui présentent une maladie infectieuse contagieuse comme le covid-19.</p> <p>Une maladie infectieuse contagieuse comme le covid-19 peut être évoquée devant une victime qui présente un ou plusieurs des signes suivants: une toux, une difficultés respiratoire, de la fièvre ou une sensation de fièvre (frissons, chaud-froid), des maux de tête, des courbatures, des sueurs et une sensation de fatigue intense, une diarrhée, une perte de l'odorat (sans obstruction nasale), une disparition totale du goût.</p> <p>Devant une victime qui présente une maladie infectieuse à transmission aérienne ou par contact comme le covid 19.</p> <p>Dès qu'il en a connaissance, le sauveteur s'attache à mettre en application des mesures de protection et de distanciation pour limiter le risque de transmission de la maladie;</p> <p>Rechercher les facteurs de risque de gravité à transmettre lors de l'alerte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être âgé de plus de 60 ans; • avoir une maladie cardiaque ou pulmonaire, un diabète ou une immunodéficience; • présenter une obésité; • suivre un traitement contre la tension, un cancer ou une maladie diminuant l'immunité (maladie chronique, SIDA), être en dialyse pour insuffisance rénale; • Pour une femme : être enceinte. <p>Demander un avis médical :</p> <ul style="list-style-type: none"> • si la victime présente de la toux, une sensation de fièvre, des frissons et aucun signe de gravité, contacter son médecin traitant ou le médecin de garde; • si la victime présente un essoufflement au repos ou à l'effort, des difficultés respiratoires ou tout autre signe faisant évoquer une urgence vitale, appeler directement le SAMU-Centre 15 ou un autre service de secours public (18, 112, 114). 	<p>En plus des éléments habituels du module, les apprenants devront recevoir les informations relatives à la maladie covid-19.</p> <p>Les positions d'attente seront expliquées en s'aidant d'un support visuel ou démontrées sur un mannequin.</p>

Thèmes PSC 1	Recommandations Techniques	Recommandations Pédagogiques
<p align="center">PERTE DE CONNAISSANCE</p>	<p>Durant la période d'épidémie covid-19, devant une victime qui ne répond pas et ne réagit pas:</p> <p>Allonger la victime sur le dos ; Ne pas procéder à la bascule de la tête de la victime en arrière pour libérer les voies aériennes; Ne pas tenter de lui ouvrir la bouche; Ne pas se pencher au-dessus de la face de la victime, ne pas mettre son oreille et sa joue au-dessus de la bouche et du nez de la victime; Apprécier la respiration de la victime <u>en regardant si son ventre</u> et sa poitrine se soulèvent, sans s'approcher de la bouche de la victime.</p> <p>Si la victime ne répond pas et présente une respiration normale : faire alerter ou alerter les secours, respecter leurs consignes;</p> <p>la laisser allongée sur le dos, ne pas mettre la victime en PLS; surveiller en permanence la respiration de la victime en regardant son ventre et sa poitrine.</p>	<p>Deux conduites à tenir devront être présentées:</p> <p>avec la PLS en période non épidémique ; sans la PLS en période épidémique covid-19;</p> <p>La position latérale de sécurité peut être présentée à l'aide d'un support pédagogique visuel (vidéo, diaporama, affiches).</p> <p>La mise en pratique peut être effectuée sur un mannequin corps entier. Toutefois, les mannequins disponibles actuellement ne permettent pas tous de réaliser cette technique avec facilité.</p> <p>Le formateur demandera aux apprenants d'expliquer et de justifier cette technique tout en gardant à l'esprit que seule la finalité du geste compte. « A l'issue de la manœuvre, la victime doit être sur le côté, tête en arrière et la bouche tournée vers le sol».</p>
<p align="center">PLAIE BRULURE TRAUMATISME CONTEXTE INFECTIEUX</p>	<p>Appliquer les mesures de protection générales devant une victime qui présente une maladie infectieuse contagieuse (voir chapitre protection), tout en surveillant la victime dans l'attente d'un relais ou d'un conseil médical.</p> <p>Dès qu'il en a connaissance, le sauveteur s'attache à mettre en application des mesures de protection générale et de distanciation pour limiter la transmission de la maladie;</p> <p>Chercher la coopération de la victime et l'inciter à pratiquer les gestes de secours sur elle-même. Si elle ne le peut pas, réaliser les gestes de secours tout en essayant de se protéger à l'aide de gants ou en glissant ses mains dans des sacs plastiques ; surveiller la victime à distance dans l'attente d'un relais ou d'un conseil médical.</p>	<p>Concernant les gestes pratiques, demander aux apprenants de les pratiquer sur eux- mêmes</p>

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES PSE 1 et 2

Les recommandations pédagogiques et techniques du PSC s'appliquent au PSE pour les thèmes identiques au PSC 1

Thèmes PSE	Recommandations Techniques
<p>PROTECTION ET SECURITE (PR 03 P 02) (PR 03 P 01)</p>	<p>Les masques chirurgicaux et les masques FFP2 font partie des EPI pour se protéger d'une maladie infectieuse hautement contagieuse à transmission respiratoire comme le covid-19.</p> <p>Les lunettes, sur blouses, combinaisons, charlottes ou calots permettent d'éviter le dépôt de germes sur la tenue de l'intervenant secouriste et doivent être utilisés dans le cas de la prise en charge d'une victime qui présente une maladie infectieuse hautement contagieuse à transmission respiratoire ou contact comme le covid-19.</p> <p>Devant une victime suspecte d'une maladie infectieuse comme le covid-19, appliquer les mesures de protection devant une victime présentant une maladie infectieuse hautement contagieuse.</p>
<p>BILAN CIRCONSTANCIEL (PR 01 B 01)</p>	<p>La notion de maladie infectieuse contagieuse comme le covid-19 doit amener l'équipe a:</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'équiper des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés ; • aérer la pièce dans laquelle se trouve la victime ; • respecter le principe d'engagement minimal de personnel ; <p>mettre en œuvre les règles de distanciation physique concernant l'entourage de la victime; demander à la victime de mettre un masque ou lui en mettre un.</p>
<p>BILAN URGENCE VITALE (PR 01 B 02)</p>	<p>Un secouriste se protège immédiatement avec un masque chirurgical, une paire de gants et des lunettes de protection pour faire l'examen des fonctions vitales. Les autres équipiers se tiennent à plus de 2 mètres de la tête de la victime, enfilent les EPI adaptés puis relaient le premier secouriste pour qu'il puisse s'équiper à son tour ;</p> <p>Si la victime a perdu connaissance, après l'avoir allongée sur le dos ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • basculer la tête en arrière et élever le menton de la victime pour libérer les voies aériennes et ne pas tenter de lui ouvrir la bouche; • apprécier la respiration de la victime en regardant si le thorax et la partie supérieure de l'abdomen de la victime se soulèvent. Ne pas se pencher au-dessus de la face de la victime, ne pas mettre son oreille et sa joue au-dessus de la bouche et du nez de la victime pour apprécier la ventilation. <p>En situation d'épidémie, il peut être recommandé de détecter la présence de fièvre chez toutes les victimes. Le thermomètre frontal à infrarouge est le meilleur moyen de dépistage d'une hyperthermie sans contact avec la victime. Lors de la transmission du bilan, la valeur de la température de la victime doit être transmise ainsi que le moyen utilisé et le lieu de prise de la mesure. La valeur indiquée est approximative, permettant d'identifier la présence ou non de fièvre et son intensité.</p>

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

Thèmes PSE	Recommandations Techniques
<p align="center">BILAN COMPLEMENTAIRE (PR 01 B 03 et 04)</p>	<p>Rechercher à l'interrogatoire, les signes qui évoquent une maladie infectieuse hautement contagieuse comme le covid-19. Les signes les plus courants sont: toux, difficultés respiratoires, douleurs musculaires, douleurs à la poitrine, maux de gorge, maux de tête, fatigue intense, sensation de fièvre, fièvre, frissons, courbatures, sueurs, écoulement nasal, diarrhée, perte du goût et de l'odorat, de troubles de l'équilibre ou chutes inexplicables particulièrement chez la personne âgée;</p> <p>la présence d'autres personnes qui présentent les mêmes signes, qui ont été testées positives et qui sont en en cours de traitement et d'isolement dans une même unité de lieu et de temps.</p> <p>Rechercher les facteurs de risque de gravité et les antécédents à transmettre lors de l'alerte:</p> <ul style="list-style-type: none"> • âgé de plus de 60 ans ; • avoir une maladie cardiaque ou pulmonaire, un diabète ou une immunodéficience ; • présenter une obésité; • suivre un traitement contre l'hypertension artérielle, un cancer ou une maladie diminuant l'immunité (maladie chronique, SIDA); être en dialyse pour insuffisance rénale; • pour une femme : être enceinte.
<p align="center">LA VICTIME PRESENTE UN MALAISE (PR 05 M 02)</p>	<p>Appliquer les mesures de protection générale devant une victime présentant une maladie infectieuse hautement contagieuse. Un seul intervenant secouriste reste auprès de la victime le temps que les autres équipiers s'équipent des EPI adaptés et le relaient.</p> <ul style="list-style-type: none"> • donner et demander à la victime de porter un masque chirurgical ; • demander à la victime de se frictionner les mains avec une solution hydro- alcoolique; • demander aux proches de respecter les mesures barrières et de distanciation physique; • aérer si possible la pièce dans laquelle se trouve la victime ; • administrer de l'oxygène si nécessaire en respectant les règles d'administration de l'oxygène chez une victime qui présente une maladie infectieuse hautement contagieuse à transmission respiratoire comme le covid-19; • demander un avis médical. Préciser qu'une maladie infectieuse hautement contagieuse est suspectée. Appliquer les consignes.

Thèmes PSE	Recommandations Techniques
<p>ARRET CARDIAQUE (PR 04 A 01) (PR 04 A 02) (PR 04 A 03) (PR 04 A 04)</p>	<p>Pour intervenir auprès de la victime, l'intervenant secouriste qui réalise le bilan d'urgence vitale est celui équipé d'un masque chirurgical, d'une paire de gants et de lunettes de protection. Il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mettre en œuvre le défibrillateur. Se positionner au pied de la victime avant la délivrance d'un choc pour respecter une distance d'au moins 1 mètre de la face de la victime lors de la délivrance du choc. Il faut défibriller rapidement les rythmes choquables pour rétablir la circulation et éviter de recourir à une assistance respiratoire. La défibrillation est un geste sans risque d'aérosolisation. • placer un masque chirurgical sur la face de la victime pour limiter la diffusion d'aérosols ou de gouttelettes lors de la compression du thorax ; • débiter les compressions thoraciques; <p>la ventilation artificielle par bouche à bouche est contre-indiquée, car elle expose le secouriste à la contamination.</p> <p>Pendant ce temps-là, les autres intervenants secouristes se tiennent à plus de 2 mètres de la tête de la victime et s'équipent avec les EPI adaptés. La nécessité de se protéger retardera la RCP à plusieurs intervenants secouristes, mais la sécurité du personnel est prioritaire.</p> <p>Aucune ventilation n'est réalisée tant que les intervenants secouristes ne sont pas protégés. Une fois que les intervenants secouristes sont protégés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un intervenant secouriste relaie celui qui a débuté les compressions thoraciques pour lui permettre de s'équiper à son tour ; • Le deuxième se place à la tête de la victime et libère les voies aériennes ; <p>L'intervenant secouriste placé à la tête de la victime se munit de l'insufflateur manuel à usage unique, équipé d'un filtre de protection antiviral, placé entre le masque et la valve séparatrice des gaz (pièce en T). Il place le masque sur la face de la victime et le maintient à deux mains. Le filtre antiviral et le maintien du masque à deux mains limitent le risque d'aérosolisation et le risque de propager le virus lors de l'insufflation ;</p> <p>L'intervenant secouriste qui réalise les compressions thoraciques doit, tout en gardant sa position et à l'issue des 30 compressions, réaliser 2 insufflations en comprimant le ballon maintenu par le secouriste placé à la tête de la victime ;</p> <p>Connecter l'insufflateur à l'arrivée d'oxygène (15l/min) dès que possible; Poursuivre la réanimation selon les modalités habituelles.</p> <p>Chez l'adulte, en l'absence de filtre antiviral, il ne faut pas pratiquer d'insufflation pour éviter toute dissémination de gouttelettes. Placer un masque haute concentration sur la face de la victime et le recouvrir d'un masque chirurgical puis administrer de l'oxygène à 15l/min. Ce masque a pour objet de limiter la propagation de gouttelettes tout en permettant un apport d'oxygène au moment de la décompression thoracique.</p> <p>Si le sauveteur est isolé, pratiquer la même conduite que pour un sauveteur (PSC 1).</p> <p>La victime a perdu connaissance, mais respire normalement, administrer de l'oxygène si nécessaire en respectant les règles d'administration de l'oxygène chez une victime qui présente une maladie infectieuse hautement contagieuse à transmission respiratoire comme le covid-19;</p> <p>Surveiller en permanence la respiration de la victime en regardant sa poitrine et la partie supérieure abdominale;</p>

Thèmes PSE	Recommandations Techniques
<p>ADMINISTRATION OXYGENE EN INHALATION (FT 05 A 01)</p>	<p>Chez une victime qui présente une maladie infectieuse hautement contagieuse (en phase épidémique) comme le covid-19, afin de lutter contre toute détresse respiratoire tout en portant une attention particulière sur le risque lié aux aérosols et gouttelettes, les règles d'administration d'oxygène suivantes seront appliquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrer systématiquement de l'O₂ si la SpO₂ < 92% en air ambiant; • Débuter par une administration d'oxygène à l'aide de lunettes à O₂ avec un débit initial de 1l/ min. • Placer un masque chirurgical sur la victime par-dessus les lunettes ; • Augmenter le débit par palier de 1l/min pour atteindre une SpO₂ - 92%. Ne pas dépasser 6l/min de débit d'O₂ avec les lunettes. <p>Si l'objectif de SpO₂ - 92% ne peut être atteint au bout d'une dizaine de minutes: Remplacer les lunettes à O₂ par un masque simple ou à haute concentration;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Placer par-dessus le masque à oxygène un masque chirurgical pour limiter la diffusion d'aérosols ; • Débuter par le débit d'O₂ minimum² et augmenter progressivement toutes les 2 à 3 min jusqu'à obtenir une SpO₂ - 92% sans dépasser la limite supérieure de 96%. <p>Chez l'insuffisante respiratoire chronique en détresse respiratoire par le covid-19.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la règle d'administration habituelle d'O₂. • Placer un masque chirurgical sur la victime par-dessus le dispositif d'administration d'oxygène.